

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 91 (1983)

**Artikel:** Les registres paroissiaux échenillés de leurs généalogies  
**Autor:** Chapuisat, Jean-Pierre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-67882>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les registres paroissiaux échenillés de leurs généalogies

JEAN-PIERRE CHAPUISAT

«Honorable est le mariage entre tous et la couche sans macule, mais Dieu jugera les paillards et les adultères.» (Héb. XIII, 4.)<sup>1</sup>

Cette citation biblique, complète ou tronquée, ouvre les registres de mariages de nombreuses paroisses, à Pully-Belmont, à La Tour-de-Peilz, à Ressudens-Grandcour, à Avenches, à Aubonne, et ailleurs encore<sup>2</sup>.

«La femme vaillante est la Couronne de son mari; mais celle qui fait honte est comme de la vermoulure à ses os.» (Prov. XII, 4.)<sup>3</sup>

«Le mariage est une Société entre un homme et une femme dans le but d'avoir des enfans.»<sup>4</sup>

Voilà pour les mariages.

Tel registe de baptême débute: «Qui aura cru et aura été baptisé sera sauvé.»<sup>5</sup>

La note funèbre avec la perspective de la résurrection est donnée à son tour: «Comme tous meurent en Adam, de même aussi tous seront vivifiés en Christ.» (I Cor. XV, 22.)<sup>6</sup>

---

*N.B.* Les textes sont transcrits en suivant exactement la graphie des registres.

<sup>1</sup> Eb 8/2 (Aubonne). Toutes les cotes sont celles de la série des registres paroissiaux antérieurs à 1821 aux Archives cantonales vaudoises. La syntaxe n'étant pas celle d'aujourd'hui, ce verset se lit dans la version de Louis Segond sous la forme: «Que le mariage soit honoré de tous...» La tournure du XVII<sup>e</sup> siècle ne contient donc aucune incitation au mariage multiple, communautaire, sans limitation au couple, à la pellée, que prônent de nos jours certains fossoyeurs de la société.

<sup>2</sup> Respectivement Eb 129/1, Eb 114/1, Eb 9/2, Eb 8/1.

<sup>3</sup> Eb 112/3 (Pully-Belmont).

<sup>4</sup> Eb 95/7 (Ormont-Dessus).

<sup>5</sup> Eb 114/2 (Ressudens-Grandcour), page 3. En latin, à Nyon, Eb 91/1.

<sup>6</sup> Eb 92/7 (Ollon).

De pareilles citations sont innombrables, elles forment un élément naturel du contexte, et nous ne nous y attarderons pas; il fallait toutefois rappeler que les registres paroissiaux contiennent cette part de *morale chrétienne*, où l'on trouverait peut-être une prédisposition pour les écrits de saint Paul.

Expliquons maintenant l'intention de notre titre<sup>7</sup>. Nous ne mettons aucunement en doute l'utilité première des registres paroissiaux que tant et tant de chercheurs, de curieux, de sculpteurs d'arbres généalogiques compulsent jurement aux Archives cantonales, par l'intermédiaire du microfilm. Mais, restant dans les limites de l'état civil ancien, qui s'arrête à 1821, nous désirions seulement faire le tour des informations diverses que l'on glane dans tous les domaines en parcourant ces registres paroissiaux, et nous omettons volontairement les données généalogiques.

Nous savons que la tenue même des registres a dépendu de la conscience de MM. les pasteurs; certains l'avaient très développée, mais d'autres notaient les inscriptions avec bien du retard, ou tout simplement les oubliaient. Il existe des lacunes manifestes, qui ne sont pas dues à la perte des cahiers originaux; les exemples ne manquent pas, semblables à la situation signalée à Aubonne où pendant douze ans l'on n'a pas enregistré les morts parce que les «enterreurs» ont cessé de les annoncer<sup>8</sup>.

Le degré de calligraphie est directement lié à la main des pasteurs, et, à cet égard, la variété est grande, cela se comprend. De la diversité des tempéraments naît aussi une certaine fantaisie, dont voici quelques reflets: on exerce sa plume, tel le pasteur Noé Févot, à Avenches, qui essaie une douzaine de fois son paraphe, puis termine la page en inscrivant un prénom tout seul: Rachel, en 1620<sup>9</sup>. On taquine la Muse:

*Crois moi, ne cherche point au rôle de Concise  
Le nombre de tes ans, qui ne font que passer;*

<sup>7</sup> Ce travail fut provoqué par un exposé présenté à la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, le samedi 8 mai 1982, à Lausanne.

<sup>8</sup> Eb 8/6, sur la couverture. Remarque du pasteur Hollard, qui souligne que l'interruption va du 24 septembre 1716 au 27 janvier 1728. *Ibidem*, p. 5.

<sup>9</sup> Eb 9/2.

*Mais cherche dans Jésus, sans jamais te lasser,  
L'Eternité du Ciel, sur son mérite assise<sup>10</sup>.*

A Palézieux, le pasteur David Roland versifie en 1617 avec un bonheur relatif:

*Le Seigneur est le fond qui m'entretient,  
Sur Toy, mon Dieu, ma rente est assignée,  
Certainement la part qui m'appartient  
En plus beau lieu n'eust peu m'estre livrée.  
Bref le plus beau qui fust en l'Heritage  
M'est de bon heur escheu en mon partage<sup>11</sup>.*

On dessine: à Avenches, un des pasteurs s'émeut dans des cœurs qu'il trace maladroitement sur la page de garde du livre des mariages, pour essayer sa plume plutôt que pour déployer un talent de peintre<sup>12</sup>! Celui de Lussy, Pierre Raffinesque, orne la couverture du registre mortuaire (*Mortualis codex*) d'une grosse tête de mort qui surmonte l'avertissement connu *Memento mori*. Sur une page de garde, il représente de manière très suggestive la Mort, armée de sa faux, qui entraîne un vieillard au crâne chauve et à la longue barbe, courbé sur son bâton. Ce n'est pas tout à fait de la bande dessinée, mais l'une dit à l'autre:

*Il te faut désormais me suivre,  
Tu dois être prêt à partir;  
Dieu ne t'a fait si long temps vivre  
Que pour t'apprendre à bien mourir<sup>13</sup>.*

Le pasteur de Montreux soigne des portraits<sup>14</sup>; celui de Sainte-Croix esquisse un château, un visage, un soleil aux multiples rayons, identifié de plus par le mot *centrum* et par la révolution d'une planète, escortée d'un satellite à son entour, admettons que c'est la terre<sup>15</sup>.

<sup>10</sup> Eb 31/5. Pasteur David Bourgeois. Vers 1700, parce que la page de garde a été remplie au fil du ministère, qui s'est achevé à Concise le 25 décembre 1718. La pièce est intitulée: «Quatrain à ceus de la Paroisse de Concise qui sont curieus de savoir leur âge par ce livre.»

<sup>11</sup> Eb 100/1.

<sup>12</sup> Eb 9/3. Ces essais ne permettent pas de déterminer qui en est le véritable auteur, parmi les pasteurs qui ont successivement tenu ce registre.

<sup>13</sup> Eb 77/3.

<sup>14</sup> Eb 85/2.

<sup>15</sup> Eb 121/1, dès 1702.

En 1762, le pasteur Hollard, homme consciencieux, écrit à un endroit donné du registre d'Aubonne: «J'ay laissé cette page en blanc parce que le papier boit et qu'on ne pourroit pas lire l'ecriture.»<sup>16</sup> Il veut donc soigneusement se soustraire à une accusation éventuelle d'oubli. Au début de son ministère de cinquante ans dans la même paroisse, il notait déjà: «Ce livre m'a esté remis dans ce estat (*sic*), où il paroît qu'on a arraché des feuillets à la fin et au commencement; afin qu'on ne croie pas que le défaut du livre vienne de quelque ministre, il faut prendre soin de numerotter les pages: le defaut vient soit de Messieurs du Conseil, ou de Monsieur le Lieutenant Grivel, qui comme Gouverneur me l'a remis il y a quelques mois, dans cet Estat defectueux.»

A plusieurs reprises, MM. les pasteurs témoignent que le latin est un des fleurons de leurs connaissances; nous nous contenterons de deux exemples:

*Soli Deo gloria. Domine Jesu miserere mei, adsis mihi spiritu tuo.  
Aperi labia mea. Da servis tuis ut sancto cum fervore annuncient verbum  
vitae*<sup>17</sup>.

*Nostra manu vita defunctos adnotet usque  
Altera dum scribat funera nostra manus*<sup>18</sup>.

Le pasteur Pierre Raffinesque en donne la traduction libre:

|                            |                         |
|----------------------------|-------------------------|
| De notre Main,             | Une autre main          |
| Lecteur, non sans souci,   | Nous inscrira aussi     |
| Tu vois des Morts inscrits | Quand nous aurons cessé |
| Dedans ce livre.           | De vivre.               |

Le pasteur Jean-Pierre Secretan avait-il à Rossinière la nostalgie du voyage en Italie, lui qui inscrit en tête du registre des mariages, vers 1640:

---

<sup>16</sup> Eb 8/5, entre la page 156 et la page 157. François-Georges Hollard, selon sa signature, pasteur à Aubonne de 1716 à 1766.

<sup>17</sup> Eb 11/1. Début du registre de Baulmes, en 1685. «A Dieu seul la gloire. Seigneur Jésus, aie pitié de moi, aide-moi de ton esprit. Ouvre mes lèvres. Fais que tes serviteurs annoncent avec une sainte ferveur la parole de vie.»

<sup>18</sup> Eb 77/3. A Lussy.

«Rome la Saincte. Venize la riche. Naples la Gentille. Gênes la Superbe. Bolongne la grasse. Florence la belle. Milan la grande.»<sup>19</sup>

On pourrait donc s'étendre sur divers traits de caractère qui transparaissent ainsi dans les registres. Nous désirons toutefois montrer qu'un peu tous les secteurs de la recherche peuvent récolter de la matière au fil des livres paroissiaux. Voyons cela de plus près.

Nous y rencontrons même des esquisses cadastrales.

Le registre des baptêmes d'Assens contient un véritable plan du domaine de la Cure et de ses dépendances, en 1723 : le jardin, la cour, la grange, l'ancienne chenevière et un vaste record<sup>20</sup>. Les pages suivantes portent la transcription de deux actes relatifs à ce domaine, de 1732 et de 1758, qu'accompagnent des notes explicatives. Le 11 mai 1696, le pasteur Lombardet relève déjà que la possession de la Cure, sise en Gillabert, est franche de dîme, et qu'il faut que ses successeurs se gardent, à cet égard, de se laisser brimer par M. de Bretigny<sup>21</sup>.

A Chexbres, le pasteur Isaac-Henry Guex souligne, en tête du registre des mariages, le 4 avril 1727, qu'un bornage s'est fait au détriment de la Cure qui a été privée de la jouissance d'un prunier; il déclare solennellement le caractère nul et illégitime de cette opération<sup>22</sup>.

L'ouverture ou le déplacement du cimetière se consignent naturellement dans le registre des morts; le cimetière quitte le pourtour de l'église de Lutry en 1809<sup>23</sup>, celui de Bioley-Orjulaz est inauguré le lundi 3 février 1845, à midi, «par un magnifique soleil et une abondance de neige sur la terre», avec la présence de la majorité des protestants, pour ensevelir Françoise-Marguerite Gachet, veuve de feu Jean-Louis, née Mayor, d'Oulens<sup>24</sup>.

<sup>19</sup> Eb 117/2, du côté des mariages.

<sup>20</sup> Eb 6/4, p. 135. «Extrait du Plan du Village et des Terres d'Assens, dressé en 1723 par Monsieur Delaharpe, sous Monsieur Isaac Lombardet pasteur.»

<sup>21</sup> Eb 6/2, p. 191, au milieu du volume des baptêmes et des mariages.

<sup>22</sup> Eb 27/1.

<sup>23</sup> Eb 13/2 (Belmont), page de garde: «Le cimetière de Lutry qui était auparavant autour de l'Eglise a été transporté en Burquinet, où l'on a commencé à enterrer les morts le 1<sup>er</sup> juillet 1809.»

<sup>24</sup> Eb 6/4, p. 211. Jusque-là les morts, protestants comme catholiques, étaient transportés à Assens. Récit du pasteur Keller.

Après l'histoire des terres vient celle des bâtiments. Ici, la moisson peut être riche, soit pour les églises, soit pour les cures, soit pour les maisons d'école. Nous nous bornerons à quelques exemples :

«Le trentième jour du mois de mars 1732, le Temple de Saint-Saphorin (sur Morges) ayant été achevé, David Combe ministre suffragant dudit Saint-Saphorin monta la chaire pour la première fois dans cet Edifice sacré et après avoir prié Dieu d'*exausser* les requêtes qui lui seroient adressées dans ce Temple qui avoit été bati a son honneur il a taché de répondre au but de sa destination, en instruisant et edifiant les fideles qui y assisterent. D. Combe pasteur.»<sup>25</sup>

La construction du temple de Duillier est relatée par le menu, en 1669, et le pasteur de la paroisse de Prangins, Pierre Bugnon, signale qu'elle fut aidée par une collecte organisée dans les quatre bailliages de Nyon, de Morges, de Lausanne et de Vevey<sup>26</sup>.

L'installation de nouvelles cloches est également rappelée, et l'on apprend que la nouvelle grande cloche d'Onnens, nommée la *Concorde*, a sonné pour la première fois avec l'autre cloche pour la cérémonie du baptême de Pierre-Louis Apothéloz, le 16 août 1776; le pasteur précise que cette cloche de 1359 livres a été fondue le 1<sup>er</sup> août 1776 à Pontarlier, par le fondeur Livremont, qu'elle fut hissée au clocher d'Onnens le 14 août, et qu'elle a coûté 13 baches et demi par livre<sup>27</sup>. Cette inscription directement contemporaine, dans le cours même des jours, a plus de valeur, nous semble-t-il, que la date avancée par le *Dictionnaire des artistes suisses*<sup>28</sup>.

Nous sommes renseignés sur les sites successifs de la cure de Château-d'Œx: avant 1609, au bas du village, «au pied de la descente du Cimetiere qui est à l'occident de l'église»; de 1609 à 1747, un bâtiment isolé «qui a le Pré des Poses à son Orient d'yver et la motte à l'occident et la maison du Pays au septentrion»; dès 1747, dans une maison neuve «située au-dessus de la place du Marché»<sup>29</sup>.

<sup>25</sup> Eb 28/3 (Paroisse de Colombier), p. 7. Côté «catéchumènes».

<sup>26</sup> Eb 108/1 (Prangins et Duillier).

<sup>27</sup> Eb 93/2. Evénement rappelé lors du baptême de Pierre-Louis Apothéloz, à la page 61.

<sup>28</sup> Lequel fournit la date de 1786, sous le nom de *Livremont. Schweizerisches Künstler-Lexikon*, II, 1908, 272.

<sup>29</sup> Eb 23/6. Relation du pasteur Béat-Jean-Pierre Curchod, à la belle écriture soignée.

A Penthaz, «la batisse de la Cure a été commencée l'an 1758 et finie sur la fin de 1760 sous la direction de Mr l'Architecte Dela-Grange»<sup>30</sup>.

Le pasteur Keller, que nous avons déjà rencontré à Assens, fait une description réaliste de l'état de la cure avant 1834, telle chambre n'ayant pas de plancher, la cave contenant ordinairement deux à trois pieds d'eau, des poutres, des pierres et des contrevents formant des ponts pour y passer! Comme on a entrepris les réparations nécessaires, le pasteur en tient le journal d'exécution détaillé, chambre après chambre<sup>31</sup>.

Ces registres constituent donc une source d'information de première main.

Ils nous apportent des éclaircissements sur la vie même des pasteurs, ou sur leur caractère. Le pasteur Joseph Aguit s'étend avec complaisance sur la cérémonie de son installation à Bagnins, le 24 octobre 1697, rappelle qu'il a été choisi de préférence à deux compétiteurs, et qu'il a été présenté au nom de Leurs Excellences par le banderet Damon, et au nom de la Vénérable Classe de Morges et Nyon par le doyen de celle-ci, son propre père François Aguit, pasteur à Bursins; une réception a suivi au domaine de Cottens, à Bagnins, dont le seigneur, M. Hertner, est un fidèle ministre du Christ; le pasteur Aguit souligne la qualité des invités: Beat-Ludwig Stürler, seigneur de Serraux, ancien bailli de Trachselwald, M. de Cambiaque, de Genève, seigneur du Martheray à Bagnins, M. de Livron, M. de Clavelière et quelques pasteurs<sup>32</sup>.

Le suffragant François Herman, de Corcelles et bourgeois de Payerne, explique comment le pasteur en titre de L'Abbaye, M. le ministre Malherbe, a été frappé d'apoplexie en décembre 1721, qui a dégénéré en paralysie du côté droit; pendant son auxiliariat, les

<sup>30</sup> Eb 105/7, côté «Catéchumènes», p. 2. Notre ami Marcel Grandjean nous a dit qu'il faut entendre Gabriel Delagrange; nous avons là une occasion de plus de remercier le spécialiste de notre histoire architecturale.

<sup>31</sup> Eb 6/4, p. 201.

<sup>32</sup> Eb 12/3, p. 131-133. Cambiaque, tiré d'un patronyme d'origine crémonaise, se signale plus souvent sous la forme Cambiague.

registres paroissiaux n'ont pas été tenus avec la régularité voulue, par manque d'information et de coordination<sup>33</sup>.

De nombreux traits de la vie paroissiale sont mis en évidence: le tronc des pauvres est ouvert une fois par an, en décembre, au temple d'Aigle; le contenu en est distribué selon une clé de répartition constante, basée sur des septante-quatrièmes:

36/74<sup>es</sup> à la Bourgeoisie d'Aigle

23/74<sup>es</sup> à la Commune d'Yvorne

15/74<sup>es</sup> à la Commune de Corbeyrier,

ce sont les membres de la Grande Paroisse d'Aigle. Le registre révèle également les montants récoltés<sup>34</sup>.

A Morges, les pasteurs Sagnol de la Croix et Carey réservent, à l'envers du registre des baptêmes, des pages spéciales pour noter les conversions publiquement reconnues dans le temple, les convertis ayant auparavant confessé leur nouvelle foi au château, en présence de Mgr le Bailli<sup>35</sup>.

Sous une couverture portant une tête de mort encadrée de deux tibias, d'une faux et d'une bêche, le registre des morts d'Orbe transcrit le règlement des enterrements, adopté en 1745: «Il a été ordonné de faire une couverte mortuaire un peu propre de drap noir avec des franges de deux doits et des glands de soye aux quatre coins, le tout au frais de la Ville.» Les quatre porteurs des brancards auront chacun un manteau noir et un crêpe fournis par la Ville, et mettront tous des bas noirs<sup>36</sup>.

A Mézières, entre 1739 et 1742, le pasteur Chatelanat, bourgeois de Moudon, juge la fréquentation du prêche ou de la prière; voici l'une de ses remarques: «N'y ayant eu de toutes les places des femmes que 32, tant femmes que filles, comprise ma femme. Et dans le grand banc, vis-à-vis la chaire, que deux mâles; dans le banc des enfans un seul jeune garçon.»<sup>37</sup>

<sup>33</sup> Eb 1/2, côté «Mariages», p. 1.

<sup>34</sup> Eb 3/3, p. 7.

<sup>35</sup> Eb 86/3 et Eb 86/4. Ces abjurations du «papisme» sont inscrites de 1696 à 1725.

<sup>36</sup> Eb 94/7.

<sup>37</sup> Eb 79/10, le 18 janvier 1739. Le mot *banc* est écrit *bamp*.

Il vaut aussi la peine de lire les commentaires que le pasteur Joseph Melchisédec Decoppet rédige sur la vie de ses paroissiens au moment où il inscrit leur mort, à Gryon, de 1787 à 1792<sup>38</sup>: telle femme a eu un comportement exemplaire, même si sa vie fut altérée par les chagrins que lui causait la mauvaise conduite de son mari...

La vie paroissiale est aussi illustrée par les diverses ordonnances ecclésiastiques transcrives ici ou là dans les registres; voici un échantillon du style de LL.EE. de Berne, tel qu'on le rencontre dans un registre de la paroisse d'Aigle: «Nous estant venu à notice comme en certains lieux en la celebration de la Sainte Cène le calice du Saint Sacrement est confié à des personnes de legere et de petite reputation et qui ont commis adultere, paillardise et autres defauts deshonetes, repugnans à l'honesteté et sainteté de vie...»<sup>39</sup>; il faudra employer à cela des personnes d'Eglise, de bonne conversation et ayant la crainte de Dieu.

Leurs Excellences s'ingénient aussi à limiter les frais des visites d'églises, en 1702, puis en 1761, parce qu'aux repas offerts assistent trop de personnes et de chefs de la Commune; le souverain veut d'une part épargner les finances publiques, et d'autre part éviter que la bonne ambiance créée par les banquets nuise à l'exactitude et au sérieux des opérations; on donnera à chaque visiteur un écu blanc pour sa dépense, et c'est tout<sup>40</sup>.

Le mandat du 28 juin 1787 est transcrit dans de nombreux registres; LL.EE. se plaignent que les ministres du Pays de Vaud déforment les noms de leurs sujets allemands venus sur les rives du Talent ou du Léman; elles incitent les pasteurs à écrire les noms des personnes et de leur bourgeoisie lettre à lettre, et en caractères latins; il ne faut pas traduire ces noms de famille allemands en français; des patronymes ont été ainsi dénaturés au point de ne plus être reconnaissables<sup>41</sup>.

Encore en 1790, il faut rappeler la nécessité de bien clore les cimetières «pour que les animaux ne puissent s'y introduire, et fouler les fosses ou en remuer la terre»<sup>42</sup>. Une telle prescription existait déjà au Moyen Age.

<sup>38</sup> Eb 68/3.

<sup>39</sup> Eb 3/2. De Berne, le 10 décembre 1662.

<sup>40</sup> Eb 110/3 (Prilly-Renens).

<sup>41</sup> Ainsi Eb 10/1 (Ballaigues), p. 538-539.

<sup>42</sup> Eb 39/4 (Les Croisettes). Mandat du bailli Gabriel-Albert d'Erlach.

Une fois, dans un registre, le père lui-même (était-il assesseur du Consistoire?) inscrit le baptême de son enfant, parce que ce dimanche-là le pasteur Joseph Saurin s'évade, quitte l'Eglise et sa religion en une scandaleuse défection. C'est à Bercher, en 1689<sup>43</sup>. Le cas est connu de Vuilleumier, qui relate comment Joseph Saurin plaqua femme et enfants pour retourner en France, d'où il était venu, et y abjurer le protestantisme entre les mains de Bossuet<sup>44</sup>.

En 1759, les communiers de Villars et de Champvent se font tirer l'oreille par le bailli d'Yverdon, Victor de Gingins, seigneur de Moiry, parce qu'ils ne paient pas leur régent et le laissent courir «de portes en portes» pour essayer de recouvrer l'écolage des élèves; il perd ainsi beaucoup de temps, et reçoit même «de plusieurs des paroles dures et offencentes». Il faut que cela cesse et que les gouverneurs eux-mêmes procèdent à la collecte des deniers pour le régent, et les lui remettent régulièrement, trimestre par trimestre, sans aucun retard<sup>45</sup>.

\*  
\* \* \*

Laissons maintenant la vie religieuse pour voir comment les pasteurs notent dans les registres paroissiaux les événements dont ils veulent garder la mémoire; cela va de l'incident purement local à des nouvelles de portée nationale ou même internationale.

Le 18 décembre 1793, on plante le tilleul devant la cure de Cotterd-Bellerive; il vient de Berne où on l'a payé quinze baches, alors que le transport de Berne à Cotterd a coûté deux baches<sup>46</sup>.

A Ecublens, le pasteur Tholozan raconte, le 16 novembre 1748, les soucis que lui crée le noyer de la cure: les branches s'en sont étendues au point d'empêcher un voisin, Georges Grand, de voir l'horloge de l'église depuis sa maison; le pasteur pense que l'honnêteté veut que l'on élague l'arbre, mais qu'on ne le coupe pas tout entier; il s'explique: le noyer protège la cure contre la bise et

---

<sup>43</sup> Eb 14/2, p. 92. Le père en cause est J.-Jaques Coquerand.

<sup>44</sup> HENRI VUILLEUMIER, *Histoire de l'Eglise réformée du Pays de Vaud sous le régime bernois*, t. III, 1930, p. 175.

<sup>45</sup> Eb 22/1 (Champvent). Mandat du 26 mai 1759.

<sup>46</sup> Eb 36/4.

«surtout», c'est dans le texte, entretient un peu de fraîcheur à la cave...<sup>47</sup>

Les registres paroissiaux recueillent aussi quelques confidences pastorales, rappelant certaines rancœurs et certaines mortifications.

En 1648, le pasteur Jean-Pierre Espagnon se plaint que les paroissiens de Bière, menés par des Burnier et des Monthoux, aient monté une cabale contre lui, allant le dénigrer d'abord devant la Classe, autorité ecclésiastique, puis au château de Morges; les Biro-lans ont voulu entraîner les gens de Berolle dans ce mouvement séditieux, mais en vain. «Ce qui a esté remarqué pour memoire, afin que les successeurs apprennent à se conduire avec ce peuple»<sup>48</sup>, note Espagnon, d'une belle écriture.

En 1692, toujours à Bière, nous lisons les doléances du pasteur Gabriel Convers, de Ballens: «Il faut remarquer que le sieur Gabriel Monod, châtelain de Bière, par un principe d'orgueil sans exemple, est entré dans le temple de Bière et est allé oster le banc que l'honorable Commune de Bière avoit fait faire pour les femmes des Ministres, pour y placer celuy de sa femme, et cela nonobstant les oppositions que moy Gabriel Convers Ministre y fit ainsi, puisque ça toujours été la place des femmes des Ministres. Il faut qu'elles se souviennent de la toujours occuper et de ne se la laisser pas ravir par l'orgueil dudit châtelain et de sa femme qui n'ont point eu de droit de faire ce qu'ils ont fait, le 2<sup>me</sup> du mois d'aoust 1692.»<sup>49</sup>

En 1732, le second pasteur d'Avenches, qui est pasteur de Donatyre, Jean Nicaty, est outré parce qu'on a jeté une cinquantaine de grosses pierres dans son jardin, pendant la nuit du 21 au 22 avril; il obtient une ronde indemnité de MM. du Conseil d'Avenches, pour lesquels agit M. le Banderet<sup>50</sup>.

Le pasteur de Morrens doit recourir à l'appui du bailli Samuel Bondeli, parce que ses paroissiens se font tirer l'oreille pour accomplir les charrois qu'ils doivent à la Cure; le pasteur a besoin de son bois, et certains refusent la corvée de transport accoutumée et légitime, tandis que d'autres changent «leur attelage en vachetrie»; par

<sup>47</sup> Eb 52/4, p. 201.

<sup>48</sup> Eb 16/2 (Bière), côté «Mariages», p. 2.

<sup>49</sup> Eb 16/2, côté «Baptêmes», p. 1.

<sup>50</sup> Eb 48/1 (Donatyre).

un mandat, le bailli fait savoir qu'il ne veut plus que le pasteur soit ainsi contrarié dans son pénible ministère<sup>51</sup>.

Des événements d'une portée plus vaste sont aussi consignés dans les registres paroissiaux; le livre des baptêmes de la paroisse d'Aigle rappelle aussi bien la guerre des Paysans, en 1653<sup>52</sup>, que la campagne de Villmergen, avec les combats de Bremgarten et de Villmergen; après un bref récit des péripéties, nous retiendrons surtout la conclusion pastorale: «Dieu ayant béni les justes armes de notre Souverain, et de leurs illustres Alliés de Zurich, leurs troupes ont remporté une glorieuse victoire.

»A Dieu en soit la gloire.»<sup>53</sup>

A Ependes, le pasteur Richard a l'heureuse idée de décrire les événements auxquels il est mêlé; nous saisissons là les problèmes réels de la vie quotidienne où fait tout à coup irruption la politique; le pasteur se montre un pur Vaudois, dans sa façon de conseiller ses ouailles. En effet, le 28 janvier 1798, les principaux communiers d'Ependes viennent le trouver afin d'obtenir de lui un conseil, tant ils se sentent mal pris; on saisit la division des esprits: les autres communes ont menacé de venir saccager et incendier Ependes, qui n'a pas encore planté l'arbre de la liberté; mais ceux d'Ependes n'osent le planter, parce que des ennemis du changement ont juré d'assommer quiconque serait assez hardi pour dresser l'arbre... Il faut d'autre part considérer que les troupes françaises sont déjà à La Sarraz... «Ma réponse fut celle-ci. La fidélité à l'attachement que vous temoignez pour votre souverain fait honneur à la Commune; mais vous devez aussi considérer que vous restez seuls, et sans secours, et que quand votre village sera saccagé et brûlé, ce sacrifice de votre part ne sera d'aucune utilité à votre Prince, et je vous conseille de faire comme les autres Communes...»<sup>54</sup> L'hésitation des communiers se prolonge; l'habile pasteur reprend: «Faites

<sup>51</sup> Eb 87/1, p. 353 et 354. Mandat du 4 juin 1684. Il s'agit du pasteur Jean-Daniel Dumaine.

<sup>52</sup> Eb 3/2, sous la rubrique *Notatu digna*: «Pareillement les subjects Allemands de Berne se mutinerent, et furent ceux du pays roman commandez avec leurs compagnies aller en garnison à Berne.»

<sup>53</sup> Eb 3/2. D'avril 1712 au 25 juillet.

<sup>54</sup> Eb 53/5.

faire le creux, et préparez l'arbre. Quand il faudra le planter, venez me chercher, et je m'y transporteraï, et j'espère qu'ils auront quelque égard pour moy.» On agit ainsi. Et l'arbre de la liberté est planté à Ependes et à Essert le 28 janvier seulement<sup>55</sup>.

A Villars-le-Grand, le pasteur inscrit: «Le 28<sup>e</sup> janvier 1798 le Païs de Vaud ayant renoncé à la Souveraineté de Berne, les Députés de la Commune de Villars sont allés à Avenches qui venait d'être abandonnée par les troupes Bernoises, pour se soumettre au nouvel ordre des choses. Les Députés étaient le Pasteur Miéville, les Citoyens Conseiller Barbey, Elie Bardet, Daniel DeSybourg Gouverneur, et Ferdinand Bardet Secrétaire.»<sup>56</sup>

A propos des événements de 1802, de l'insurrection des Bourla-Papey<sup>57</sup>, et des mauvaises récoltes qui ont frappé toute la campagne<sup>58</sup>, le même pasteur Richard d'Ependes exhale ses sentiments: «La main de Dieu s'est appesantie sur nous, et ce qu'il y a de plus fâcheux est que nous nous sommes attiré ces châtiments par notre immoralité, notre indévotion, la prophanation du jour du repos, l'injustice, le vol, la violence sur les propriétés et les personnes, tout autant de péchés qui se sont multipliés jurement faute d'être réprimés à tems.»<sup>59</sup> Chacun fait ce qui lui plaît: «Un jour de jeûne l'on entendoit les chasseurs tirer au marais depuis l'Eglise. J'ay veu plusieurs fois des chasseurs avec des chiens aller au bois de Suchy, le matin, dans des jours de communion; en un mot depuis cinq ans de Revolution, il s'est plus commis dans ce lieu de désordres, de scandales, de vols que pendant les vingt-cinq ans qui les ont précédés, et que je suis pasteur d'Ependes.»<sup>60</sup>

Qui irait chercher dans le registre des baptêmes du Lieu un récit circonstancié de l'arrivée à la vallée de Joux des débris de l'Armée

---

<sup>55</sup> Le pasteur ajoute: «Je n'ai jamais espéré qu'il nous rapportât de bon fruit. Je souhaite que la suite me détrompe, si je suis dans l'erreur.»

<sup>56</sup> Eb 134/1, côté «Baptêmes», p. 1.

<sup>57</sup> Eb 53/5. Il rend grâces à Dieu qu'aucun individu d'Ependes n'ait participé à «cet acte de violence».

<sup>58</sup> Eb 53/6 (pour Essert). Le 17 mai 1802, beaucoup de neige gâte les vignes, «de telle manière qu'on a du tout point fait de vendange depuis Morges jusques au comté de Neufchastel»; fruits et noix sont rares ou inexistant; blés et foins ont beaucoup souffert; et en plus les vers des hennetons ou vers blancs ont fait des ravages.

<sup>59</sup> Eb 53/6.

<sup>60</sup> *Ibidem*.

de l'Est, à travers la forêt du Risoud; le 1<sup>er</sup> février 1871, sept cents «Bourbakis» sont hébergés au temple, alors que les officiers logent à l'Hôtel de Ville<sup>61</sup>.

Les registres paroissiaux conservent le souvenir de tout ce qui frappe les hommes d'une manière ou d'une autre, et rappellent bien des catastrophes.

Parmi les incendies, celui de Vevey, le 30 juin 1688, consume entièrement deux cents maisons, et en épargne cent soixante-sept<sup>62</sup>; celui d'Orbe, le 1<sup>er</sup> août de la même année, fond les cinq cloches du temple<sup>63</sup>; à Bullet, le 1<sup>er</sup> juillet 1744, tout le village y passe, et les registres paroissiaux brûlent aussi<sup>64</sup>. Un gros incendie désole Combremont-le-Grand le 16 septembre 1813, au milieu du jour, alors que les hommes sont aux champs; les villages voisins viennent porter secours; le pasteur pense que vers trois heures de l'après-midi plus de trois mille personnes sont à l'œuvre, parmi lesquelles un bon nombre fait la chaîne avec des seaux, à travers prés, jusqu'au Flon, près du Pilon. Le pasteur Dutoit constate: «Il faut remarquer que les villages d'alentour et surtout les catholiques se sont très bien montrés par leur bienfaisance envers les malheureux incendiés de Combremont.»<sup>65</sup>

Et il y en a d'autres, qui sont chaque fois décrits avec les détails caractéristiques. Arrêtons-nous au plus vieil incendie que mentionnent les registres paroissiaux; celui des baptêmes de Dommartin transcrit, presque mot à mot, le texte du Cartulaire de Notre-Dame de Lausanne relatif à l'incendie survenu le samedi après Pâques 1235, vers midi, dans la localité<sup>66</sup>. Quarante-huit maisons sont brûlées au village et trente-trois au château, ainsi que la tour de

<sup>61</sup> Eb 73/4, période 1803-1821, à la fin. Ce volume contient aussi, sur une page, un «Précis historique du Ministère évangélique de la Paroisse du Lieu».

<sup>62</sup> Eb 97/1 (Oron-Châtillens), p. 159. Inscription faite en calculant le résultat de la collecte de secours.

<sup>63</sup> Eb 94/9. Tout était refait en 1689, Monsieur le Conseiller Simond ayant été établi «intendant des ouvrages du Temple, Dieu sur le tout».

<sup>64</sup> Eb 19/1, p. 1. Le pasteur doit momentanément aller résider ailleurs.

<sup>65</sup> Eb 29/6, p. 35.

<sup>66</sup> *Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, édition Charles Roth, *MDR*, 3<sup>e</sup> série, t. III, Lausanne, 1948, p. 205.

bois, qui était très belle. Huit chanoines apportent le même jour du pain, du vin et du fromage, pour ravitailler les malheureux. Le texte parle de la reconstruction de la maison sur la poipe (*in popia*), et le pasteur de Dommartin, en fonctions en 1843, Henri Poudret, lisant ces mots, affirme que *popia* est une erreur de copiste, que ce mot latin n'existe pas, et qu'il fallait écrire *et popinam*, la maison et l'*auberge*! Ces Vaudois!<sup>67</sup>

L'inondation est une autre calamité qui impressionne fortement les êtres humains. La Grande Eau fait souvent parler d'elle, et si l'on groupe les renseignements apportés par les registres d'Ormont-Dessus et par ceux d'Aigle, on arrive à être bien informé sur les catastrophes de 1651, de 1652, de 1711 et de 1740; à propos de celle du 20 décembre 1740, le pasteur d'Ormont-Dessus écrit: «La Grande Eau, grossie par une infinité de torrents qui descendaient des montagnes avec une impétuosité surprenante, s'enfla tellement qu'elle emmena les ponts, dérangea les moulins<sup>68</sup>»; des terres sont dévastées, d'autres s'éboulent. «Le bourg d'Aigle a infiniment plus souffert de cette inondation puisque l'eau montoit à la hauteur des fenêtres et que le vin nouveau, qu'on n'avoit pas encore bouché, parce qu'il n'avoit pas bouilli<sup>69</sup>, a presque tout été perdu.»

Les ouragans, la grêle terrifient la population, et combien souvent! Ainsi, «le 18<sup>e</sup> aoust 1745 entre les sept et huit heures du soir il est tombé à Grancy une gresle d'une prodigieuse grosseur, y en ayant eu sans exagerer comme de gros œufs de poule; elle a presque entièrement abimé les fruits, les jardins et les petites graines, le bled étant déjà ramassé. Les toits couverts d'encelles ont été tout criblés»<sup>70</sup>. Dans le même registre, une autre écriture relève qu'il a fait le 17 août 1768 une grêle «plus grosse encore que celle ci-dessus». Qu'est-ce que cela dut être!

Le pasteur de Corsier décrit le terrible orage du dimanche 19 janvier 1645, selon l'ancien style, «environ les huict heures du

<sup>67</sup> Eb 46/3, page 2 et page de garde. Poipe: mamelon arrondi (même sens que molard), espèce de monticule construit de main d'homme.

<sup>68</sup> Eb 95/2.

<sup>69</sup> «Bouillir» est bien le terme patois pour «fermenter». Cf. *Glossaire des patois de la Suisse romande*.

<sup>70</sup> Eb 63/3, p. 1.

matin que presque tous les ministres estoient en action de leurs presches il se fist un orage si grand que jamais homme vivant ne put dire qu'il soit arrivé tel, qui a esbranlé les temples et clochers, les chasteaux et les maysons plus hautes et relevées, et n'a espargné presque aucune en toutes les terres de Messieurs de Berne en leur pays Romand, — le pays Allemand n'en a pas esté quitte —, abattu les tours et clochers, rompu et desraciné les arbres, despitéz<sup>71</sup> les plus gros basteaux fait à l'holandoise<sup>72</sup> et avons nouvelles que telle tempeste a ester en Savoie»<sup>73</sup>.

A Villeneuve, le pasteur inscrit les naufrages dans le registre des mariages, sans qu'il faille y voir une intention malicieuse; est-ce une affaire de rimes? Voici l'un d'entre eux: «Le 27<sup>e</sup> de mars 1660 par grand accident effect de la Sage Providence de Dieu, a esté submersé un batteau de la Villeneuve par un jour de marché de Vevey, auquel il y pouvoit avoir 30 sacs de graines et diverses personnes», tant de Bex, Ollon, Aigle, Chessel, Roche, Rennaz, Noville que d'autres de Villeneuve<sup>74</sup>. On a compté vingt-six à vingt-huit noyés, neuf se sont sauvés à la nage.

Le pasteur de Blonay relève que le mardi matin 29 juillet 1710<sup>75</sup> un bateau de Meillerie a culbuté par un orage; quatorze personnes périssent dans l'aventure, tandis que douze autres sont sauvées par le prompt secours de certains bateliers de Vevey venus à la rescoussse au péril de leur vie. Fréquemment les pasteurs concluent en soutenant que ces malheurs doivent contribuer à la conversion de ceux qui se conduisent mal.

Les tremblements de terre impressionnent très fortement ceux qui les subissent, et les registres paroissiaux en mentionnent beaucoup. Nous ne pouvons les énumérer tous, mais il semble qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle Rougemont est la plus secouée de nos paroisses; en 1754, en 1755, la terre tremble jusqu'à plusieurs fois par mois, la

---

<sup>71</sup> Mettre en état pitoyable.

<sup>72</sup> Nous sommes en effet au temps de l'expansion du trafic par eau, de l'activité du canal d'Entreroches et de l'influence hollandaise, si bien étudiées par le professeur Paul-Louis Pelet. *Le canal d'Entreroches*, Lausanne, 1946.

<sup>73</sup> Eb 34/1.

<sup>74</sup> Eb 136/2, p. 2.

<sup>75</sup> Eb 17/2. La précision de la date incline à donner tout son prix à l'authenticité de ces événements relatés sur le moment même.

plus forte secousse ayant lieu le jeudi 7 août 1755, à cinq heures du matin<sup>76</sup>.

Les épidémies laissent aussi des traces dans les registres, et c'est bien naturel. Le pasteur de Rougemont rappelle la grande peste de 1612 qui fait mourir deux mille cinq cents personnes dans le seul bailliage du Gessenay, au temps du bailli Hans Rudolf de Watteville<sup>77</sup>. La peste visite Bavois en 1628<sup>78</sup>, et le pasteur de Concise souligne combien l'on y a redouté, en 1720 et les années suivantes, la possibilité d'être contaminé par l'épidémie qui ravageait Marseille et d'autres lieux<sup>79</sup>. La petite vérole, soit la variole, sévit à Concise en 1724 et en 1728<sup>80</sup>, une grave épidémie de dysenterie atteint Corsier en 1771 et 1772, et y fait mourir aussi bien les jeunes que les vieux; le pasteur note combien de temps a duré la maladie jusqu'à ce que mort s'ensuive: cinq semaines, quinze jours...<sup>81</sup>

Divers phénomènes sont soigneusement enregistrés, non sans manifester des sentiments de crainte; éclipse de soleil à Aigle, le 12 mai 1706, entière «pendant un bon quart d'heure pour le moins» entre neuf heures et onze heures du matin<sup>82</sup>; le pasteur de Blonay, David Combe, signale que quelques jours après le tremblement de terre du dimanche 17 février 1639, qui a été ressenti dans tout le bailliage de Vevey, «le soleil en un coucher est apparu rouge comme du sang et la lune ainsi veue par aucuns tesmoignages du courroux de l'Eternel contre nous. Icelluy nous veuille donner esprit de contrition pour nous amender et eviter les fleaux dont sommes menacés. Amen.»<sup>83</sup> Les pasteurs de Rougemont relèvent

<sup>76</sup> Eb 118/2, p. 6. Faut-il rappeler que Lisbonne a eu le sien, de célèbre mémoire, le 1<sup>er</sup> novembre 1755?

<sup>77</sup> Eb 118/1.

<sup>78</sup> Eb 24/1 (Chavornay), p. 1.

<sup>79</sup> Eb 31/6, p. 1.

<sup>80</sup> *Ibidem*, p. 2 et 5.

<sup>81</sup> Eb 34/7, p. 6 à 15. Le Dr Olivier a bien relevé dans son étude magistrale qu'il y eut une épidémie générale de dysenterie en 1771: *Médecine et santé dans le pays de Vaud au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Lausanne, 1939, t. II, appendice VI, p. 1176-1177.

<sup>82</sup> Eb 3/2. «Jusques là que l'on vit les étoiles aussi clairement et distinctement qu'elles peuvent paroître en plein minuit», avec l'espoir que «Dieu veuille détourner de dessus nous les tristes effets qu'elle semble nous annoncer».

<sup>83</sup> Eb 17/1, p. 1.

le passage de comètes; en 1595, «apparut le commette en forme de verge»<sup>84</sup>; en 1681, «il parut un effroyable comette à l'occident; il dura environ 6 semaines ou 2 mois». «Depuis le 21 aoust 1682 un comette apparut quelque temps; au matin on le voyait du coté d'orient et sur le soir du coté d'occident.»<sup>85</sup>

Les irrégularités atmosphériques ont de quoi étonner, et certains pasteurs les remarquent attentivement; en 1695, «dans le commencement du mois de fevrier le lac de Neufchatel a tellement été gelé qu'on le pouvoit traverser à pied depuis Neufchatel jusques à Portalban et en plusieurs autres endroits», note le pasteur de Constantine<sup>86</sup>.

Tout le monde sait combien l'hiver de novembre 1708 à mars 1709 est rigoureux dans l'Europe entière, et notre pays n'est pas épargné; le pasteur d'Aigle commente la souffrance des vignes par Orbe, par Yverdon, et une note marginale attire l'attention sur le fait que les vignes de la Cure d'Aigle sont particulièrement mises à mal<sup>87</sup>; enfin, les blés semés en automne ont été perdus.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle se rencontrent quelques pasteurs férus de statistiques; à Bex, de 1752 à 1764, le pasteur François-Louis Allamand<sup>88</sup> annonce qu'il s'inspire de l'œuvre de M. de Buffon, le célèbre naturaliste, et calcule les morts survenues en cinquante ans (de 1702 à 1752, 3241), et les baptêmes accomplis dans le même laps de temps (3180)<sup>89</sup>.

A propos de chiffres, on s'explique mal comment le pasteur d'Aigle a pu inscrire: «Le nombre des Enfans nés en 1729 est 69 ou plutôt 71.»<sup>90</sup> On en compte réellement 69; deux interprétations

<sup>84</sup> Eb 118/1. La main, ici, est celle du pasteur Abraham Dapples qui, en 1673, ouvre le livre des baptêmes par la «Petite Chronologie ou discours du temps touchant quelques particularités; et surtout de celles qui concernent ces lieux ici; recueillies sur quelques memoires qui en ont esté trouvés; par moy Abraham D'Apples restaurateur du present livre».

<sup>85</sup> *Ibidem*. Ce doit être la comète de Halley.

<sup>86</sup> Eb 32/1, p. 1.

<sup>87</sup> Eb 3/2.

<sup>88</sup> Homme aux idées originales, philologue distingué, et correspondant de Voltaire. Voir: EUGÈNE RITTER, *Le pasteur Allamand*, dans *Revue historique vaudoise*, 1903, p. 289-301.

<sup>89</sup> Ce qui lui donne 64 et 41/50es de morts par année, et 63 et 30/50es de baptêmes par année. Eb 15/3.

<sup>90</sup> Eb 3/3, p. 24, à la fin de 1729. Le pasteur est Pierre Théodore Dapples.

semblent possibles: deux enfants pourraient être morts avant le baptême, ou alors on aurait affaire à une mauvaise transmission de billets, comme le même pasteur en relate dans le même registre: «Le billet qui fait foy que cet enfant a été baptisé au temple d'embas ne m'a été remis assez tost pour etre mis a son rang. La même chose est arrivée diverses fois...»<sup>91</sup>

Souvent, le souci de la précision fait cataloguer les causes de la mort: nous rencontrons divers accidents: noyades, ruades de chevaux, une fillette d'environ deux ans, laissée seule, s'est jetée dans le feu...<sup>92</sup>; combien de maladies ne pardonnent pas: telle veuve de Combremont meurt «des suites d'un cancer à l'œil»<sup>93</sup>.

Le pasteur de Château-d'Œx, Joseph Decoppet, a-t-il un goût marqué pour la médecine, lui qui décrit crûment un cas empêchant son paroissien, Moyse Ramel «de là le Mont», de venir à l'église comme il le devrait; le dimanche 14 octobre 1708, il assiste au prêche pour la seconde fois seulement de l'année, ayant été retenu soit à cause de son éloignement, soit à cause de son incommodité: «Il avoit été sujet à la gravelle et le passage à l'urine ayant esté bouché, elle s'ouvrit un passage dans la cuisse droite en dedans à 5 ou 6 doigts en dessous des bourses: et ce fut par cette ouverture que son urine couloit.»<sup>94</sup> Finalement Moyse Ramel meurt, renversé par son cheval qui ne veut pas obéir, après les Moulins, près du pont de la Torneresse<sup>95</sup>. Le pasteur voit là un avertissement pour sa paroisse.

\*  
\* \* \*

Les inscriptions éparses apportent un lot d'informations sur le service étranger, soit au XVIII<sup>e</sup> siècle, soit au cours des guerres napoléoniennes.

<sup>91</sup> Eb 3/3, p. 61, en 1733.

<sup>92</sup> Eb 29/6, p. 19 (A Combremont). En 1808.

<sup>93</sup> Eb 29/6, p. 8-9.

<sup>94</sup> M. le Dr Charles Rochat a eu la grande amabilité de nous signaler qu'il s'agit là d'un cas de rétention d'urine, avec son déroulement classique, entraînant «abcès, rupture d'abcès, et formation d'une fistule qui débouche généralement au périnée». Nous remercions infiniment le docteur de sa communication du 10 mai 1982.

<sup>95</sup> Eb 23/7, p. 17-19, au 15 octobre 1708.

On apprend ainsi que Michel Ruchat, de la paroisse de Ressudens-Grandcour, serait devenu colonel en Hongrie, dans le premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>96</sup>. Tel enfant de Fey naît à Bois-le-Duc, aux Pays-Bas, en 1732, parce que son père est soldat au Régiment Constant, et que la mère, une fille de chez nous également, a suivi son mari là-bas<sup>97</sup>.

Un enrôlé de Corsier meurt de froid en voulant passer le Grand-Saint-Bernard avec d'autres compagnons en février 1773; Jean-Jaques Mouron n'avait que vingt-sept ans, et on a ramené son corps sur une charrette<sup>98</sup>.

Les registres de décès nous font mieux sentir la ponction considérable prélevée sur la jeunesse vaudoise par les campagnes de l'Empire, en Italie, en Espagne, où frappent les blessures et les fièvres. Ce sont des gars de Lonay, d'Echandens, aux noms bien du pays, comme Villard, Paquier, Pointet, qui meurent qui sur le champ de bataille, qui à l'hôpital militaire de Naples, qui à celui de Rome, qui à celui de Catanzaro, entre 1808 et 1811<sup>99</sup>.

\*  
\* \* \*

Diverses disciplines complémentaires ou étroitement liées à l'histoire peuvent étoffer leurs références en parcourant les registres paroissiaux. L'archéologie saisit comment le milliaire de Penthaz est mis au jour le 31 juillet 1809, au moment où l'on fait une percée dans le mur du cimetière pour amener la seringue, soit la pompe à feu, jusqu'au local qu'elle doit occuper, contre l'église<sup>100</sup>. Beaucoup plus tôt, au XVII<sup>e</sup> siècle déjà, le pasteur d'Ollon signale comment l'on découvre des tombes, sous des pierres plates avec

---

<sup>96</sup> Eb 114/2, page de garde. Le pasteur dit qu'un nommé Jean-Pierre Chautems est venu le trouver pour s'informer à son sujet, le 19 octobre 1722.

<sup>97</sup> Eb 14/3 (Bercher). Insertion entre les pages 30 et 31. Attestation pour la naissance, le 28 mars 1732, de Pierre Wagnere «natif de Fay au Canton de Berne», fils de Pierre, et de Susanne Millioud. Le parrain, Pierre Millioud, est soldat au même régiment.

<sup>98</sup> Eb 34/7, p. 18. D'après la relation, d'autres ont péri sur les lieux, et les survivants sont revenus comme ils ont pu.

<sup>99</sup> Eb 75/4 (Lonay, décès).

<sup>100</sup> Eb 105/7, p. 1.

des ossements, en contrebas du chemin menant à Verchiez, alors qu'on remue le terrain pour y créer de nouvelles vignes<sup>101</sup>.

\*  
\*     \*

Pour les sauver de l'oubli, citons quelques termes aujourd'hui disparus de l'usage, mais qui font encore partie de la langue courante quand nos pasteurs s'en servent. Celui de Montreux relève, en 1642, que la vigne de la Cure a été «puée au plein de la lune en mars»<sup>102</sup>. Celui de Leysin, lors de l'incendie du 3 septembre 1755, décrit la raveur du feu<sup>103</sup>. A Avenches, en 1758, on ensevelit un homme qui était arrivé, portant une raffe pleine de verreries<sup>104</sup>; le Doyen Bridel et Pierrehumbert définissent cet objet comme une grande hotte ou un panier se portant sur le dos.

\*  
\*     \*

L'héraldique et la sigillographie peuvent aussi récolter ici ou là dans les registres quelques éléments inattendus. Prenons un ou deux exemples.

---

<sup>101</sup> Eb 92/1, p. 369. Le pasteur Samuel Bolliet dit que le travail a commencé le 17 août 1665, et il pense que ce n'est pas par hasard que ce lieu est appelé le commun des Tombey. Rappelons que ce pasteur est aussi le fondateur, à Ollon, de la Confrérie des chantres de Saint-Hilaire. Cf. JACQUES BURDET, *La Musique dans le pays de Vaud, 1536-1798*, Lausanne, 1963, p. 206.

<sup>102</sup> Eb 85/2. Le mot «puer» dérive clairement de l'excellent latin «putare», tailler, émonder.

<sup>103</sup> Eb 72/2. Mercredi 3<sup>e</sup> septembre. «... l'on eut beaucoup de peine à garantir les maisons voisines et l'on n'en seroit jamais venu à bout, sans les secours d'en haut, la pluie qu'il fit en abondance ayant fourni de l'eau suffisamment pour arroser et humecter les toicts voisins et les garantir de la raveur du feu qui étoit si violente que l'éguille de la tour de l'Eglise fumoit comme si elle eut été embrasée.» Le Doyen Bridel signale bien le mot «raveur, ravaira», grande chaleur, ardeur d'un four. Le pasteur de Leysin est alors David-Henri Dutoit.

<sup>104</sup> Eb 9/7, p. 47. Mort à l'hôpital, il est enseveli le 6 janvier 1758. Un bon synonyme de «raffe» est le mot *cacolet*; comme beaucoup de mots du patois, il connaît des variantes selon la prononciation ou la portion de pays où on l'emploie: raffe, raffle, rafle, mais aussi un reffe. Le *Schweizerisches Idiotikon* fournit la forme *Rëff*, avec exactement le même sens.

Le pasteur Jaques Henry ouvre le registre des baptêmes de la paroisse de Saint-Livres et de Yens avec un dessin bien fait de ses armoiries, vu qu'il est issu de la famille Henry, de Nyon, qui porte «au chevron accompagné en chef de deux roses, et en pointe d'un mont soutenant une étoile»<sup>105</sup>.

Si le registre des décès de la paroisse de Morges montre sur une page un magnifique cachet en cire rouge aux armes du bailli Samuel de Bonstetten<sup>106</sup>, celui des baptêmes de la même paroisse contient un autre cachet, très net, aux armes du diacre de la collégiale de Berne, Abram Friedrich Ulrich, membre de la famille patricienne de ce nom<sup>107</sup>. On voit encore bien d'autres cachets, généralement apposés sur diverses attestations insérées entre les pages des registres paroissiaux.

Prenons un dernier exemple. En 1786, trois registres portent les cachets des trois communes qui composent la paroisse de Montreux, soit le Châtelard, Les Planches et Veytaux, accompagnés de la signature des syndics et des conseillers de métiralies<sup>108</sup>; ces inscriptions solennelles sanctionnent le fait qu'il a fallu reconstituer lesdits registres, parce que le pasteur, trop vieux, n'avait plus pu les tenir correctement; une enquête fut menée auprès des chefs de famille afin de rétablir d'après leur témoignage les événements de l'état civil jusqu'à cinq ans en arrière. Voilà donc un peu d'histoire toute réelle, sans apprêt, comme elle s'est passée avec un trait bien vrai de la faiblesse humaine!

\*  
\*      \*

Plusieurs pasteurs sont très conscients de leurs responsabilités dans la tenue des registres paroissiaux, et manifestent de sérieux soucis d'archivistes; en 1804, le pasteur de Dommartin dresse la

---

<sup>105</sup> Eb 122/1. En 1599. Cf. D.-L. GALBREATH, *Armorial vandois*, vol. I, fig. 1037.

<sup>106</sup> Eb 86/5, p. 129, en 1772. «A trois fuseaux et à la bordure.»

<sup>107</sup> Eb 86/7, entre la page 280 et la page 281, en 1773. Aussi en cire rouge: «A la croix mouvant de trois coupeaux, accompagnée en chef d'un croissant.»

<sup>108</sup> Eb 85/7, p. 129 (mariages); Eb 85/9, p. 385 (baptêmes); Eb 85/10, p. 128 (décès). Le pauvre pasteur était David-Henri Dupraz, accablé par l'âge et les infirmités.

liste des volumes dont il a la garde, et nous avons la satisfaction de constater que la seule lacune mentionnée alors<sup>109</sup> est restée la même, cent huitante ans plus tard, et qu'il n'y en a pas d'autre.

En tête d'un volume bien malmené, le pasteur de Dompierre note: «Ce registre mortuaire m'a été remis dans cet Etat rongé et gâté au tems de mon Prédécesseur Monsr le Pasteur Piccard, comme l'atteste à Dompierre le 17 avril 1760. F.-E. Crosat pasteur.»<sup>110</sup>

\*  
\*      \*

La sagesse populaire marque divers registres de son empreinte; comme c'est encore le cas pour certains d'entre eux aujourd'hui, les pasteurs ont un lopin de terre à cultiver, déployant une activité qui est une excellente source d'équilibre; le livre des mariages de Poliez-le-Grand débute par une série de proverbes d'agriculture, dont voici quelques exemples:

*Semez tôt seigle clair  
en la terre poudreuse  
puis le froment épais  
en terre un peu boueuse.*

\*

*Quand l'épi courbe sa tête,  
Que fauille ou faulx s'apprête.*

\*

*Herse dans les tems secs,  
Laboure en tems humide,  
Garde cette règle pour guide<sup>111</sup>.*

---

<sup>109</sup> Eb 46/9. Lacune de juin 1633 à janvier 1645. On ne s'étonnera pas d'apprendre que ce pasteur, en 1804, est J.-Simon-Henri Gilliéron, fouilleur d'histoire vaudoise et auteur d'une collection manuscrite précieuse.

<sup>110</sup> Eb 47/3. C'est bien en 1760 que le pasteur François-Elie Crosat succède au pasteur Samuel Piccard. Il avait d'abord écrit: «... rongé et gâté par mon Prédécesseur...», ce qu'il a corrigé en «au tems de», dans un digne souci d'exactitude.

<sup>111</sup> Eb 107/3.

A la montagne, on est plus particulièrement sensible au temps qu'il fait; en janvier 1730, le pasteur de Gryon remarque le beau soleil, l'absence de neige, la froidure des nuits, et complète: «On n'aperçoit pas un seul oiseau.»<sup>112</sup> Celui du Lieu est frappé par l'air clément du mois de janvier 1804: «28 janvier. J'ay trouvé dans mon jardin un rosier dont plusieurs branches avoient poussé des feuilles; mes groseillers avoient des boutons verds prêts à s'ouvrir. La grive, le merle faisoient retentir le bois vis à vis de la Cure de leurs rameges — en un mot on se croyoit transporté comme par enchantement dans le mois d'avril.»<sup>113</sup>

Isaac Bezençon, à Denezy, relève que «le commencement de l'année 1775 a été si doux, que j'ai trouvé le 21 février du taconnet (pas-d'âne) tout fleuri aussi bien que plusieurs branches du noisetier du verger de la Cure fleuries»<sup>114</sup>.

Et nous lisons dans le registre des mariages de Bursinel le contrat de vignolage pour la vigne de la Cure, passé le 24 septembre 1784, entre le pasteur De Laharpe et le vigneron Charles Bournier, habitant à Rolle<sup>115</sup>; toutes les conditions, habituelles dans ce genre d'acte, sont énumérées: remontée de la terre qui s'est éboulée, taille, fossoyage, effeuillage, rebiolage, tout y est.

\*  
\* \* \*

Les données sur la vie économique sont très nombreuses: pasteurs et paroissiens s'inquiètent des prix tout autant que de nos jours; on rencontre le salaire des régents<sup>116</sup>, le prix des denrées: vin<sup>117</sup>, froment, avoine, seigle, pois<sup>118</sup>, à différents endroits et à

---

<sup>112</sup> Eb 68/1, p. 346 (dans le registre, au beau milieu de l'inscription des morts).

<sup>113</sup> Eb 73/4, page de garde. Pasteur Henri Turtaz.

<sup>114</sup> Eb 45/2, page de garde.

<sup>115</sup> Eb 115/10, au rebours, p. 7-8. Il s'agit de Bursinel, annexe à cette date de la paroisse de Rolle, et gérée par le second pasteur de cette paroisse. Le contrat est passé pour neuf ans, avec possibilité de reconduction, s'il convient.

<sup>116</sup> Eb 5/1. Pension du régent d'Arzier et de celui du Muids, en 1710.

<sup>117</sup> Eb 23/7 (Château-d'Œx), p. 21. Février 1709, prix du vin (7 batz le pot), de l'orge (12 livres la coupe), du froment (15 livres), de l'épeautre (16 livres), à Gruyères. Juillet 1709, prix du vin (10 batz le pot), de l'orge (24 batz le quarteron), à Gessenay.

<sup>118</sup> Eb 32/1, p. 1. Le pasteur de Constantine fournit une série de prix pour l'année 1688 et les années suivantes, dans le livre des baptêmes.

diverses périodes. Comme c'est souvent le pasteur qui administre la bourse des pauvres d'une localité, on voit des comptes entiers de celle-ci à l'une des extrémités de tel ou tel registre paroissial<sup>119</sup>.

Les registres portent très souvent le prix qu'ils ont coûté, et la désignation de l'endroit où l'on est allé les acheter; la paroisse de L'Abbaye se pourvoit à Yverdon<sup>120</sup>, celle de Vich à Morges<sup>121</sup>. Tel libraire vendeur a étiqueté, sur la page de garde, sa raison sociale et sa réclame, comme cela se pratique encore au XX<sup>e</sup> siècle. Ainsi Luquiens, Cadet, Libraire, rue Saint-François, à Lausanne, qui fabrique et vend toutes sortes de grands livres, registres et carnets, papiers, plumes, cire, pains à cacheter, et qui a de plus une fabrique de reliure<sup>122</sup>. Les registres, qui prennent un peu tous les formats, sont payés tantôt par la ou par les communes dont se compose la paroisse, tantôt par le pasteur lui-même, qui souligne alors très soigneusement et très pompeusement la chose<sup>123</sup>.

\*  
\*      \*

Des inscriptions vraiment insolites figurent même dans quelques-uns de ces registres, là où on n'aurait pas du tout l'idée d'aller les chercher; le pasteur Josué Rossier, après avoir rappelé le don qu'il a fait à son église de L'Etivaz d'une patène pour la Sainte-Cène, «en témoignage perpétuel de son affection», enregistre, en excellent latin, la naissance d'un veau à deux têtes, en 1694, à l'alpage de Praz Cornet<sup>124</sup>, puis il inscrit les morts de ses paroissiens.

Un volume de la paroisse de La Sarraz, pour Eclépens, contient des homologations de testaments, avec également des inventaires

<sup>119</sup> Eb 31/6. A Concise, rentier complet des pauvres, sur vingt-cinq ans, de 1678 à 1703, tenu par le pasteur David Bourgeois. Il fait partie du registre général des mariages, des baptêmes et des morts.

<sup>120</sup> Eb 1/3 (L'Abbaye). Le 17 février 1728; prix: 10 batz.

<sup>121</sup> Eb 133/3 (Vich). En 1758, chez M. Arnaud, libraire à Morges; prix: 12 batz.

<sup>122</sup> Eb 25/12, pour Cheseaux.

<sup>123</sup> Contentons-nous d'un seul exemple. «Le ministre Jaques-Louis Demiéville premier Pasteur de cette Eglise et Doyen de la Classe a fait avec plaisir présent de ce Livre en blanc pour servir de Régistre de Baptêmes et de Mariages aux Confréries reformées d'Echallens et de Villard le Terroir, ce 20<sup>e</sup> février 1804.» Eb 51/2, Echallens, Réformés.

<sup>124</sup> Eb 54/1, p. 119. «Josuas Rosserius ... in amicitiae monumentum perpetuum.» Praz Cornet, au Sud-Sud-Ouest du Contour, à 1650 m. d'altitude.

après décès, énumérant jupons, en laine et en coton, petite marmite, cassoton de fer et même «un désabiller d'inguienne viollet»<sup>125</sup>. Et ne voit-on pas le pasteur de Gingins inscrire dans le livre des baptêmes les noms des personnes auxquelles il a délivré l'autorisation d'acheter des produits toxiques pour lutter contre les rats et les souris!<sup>126</sup>

\*  
\*      \*

Certaines écritures relevées au cours des pages émeuvent plus particulièrement l'historien ou l'archiviste: la belle plume du pasteur Samuel Olivier dans les registres de Bercher, de 1713 à 1735<sup>127</sup>; la main plus tremblante du Doyen Bridel, à Montreux, dès 1805, qui consigne même l'heure de la mort des individus quand c'est possible<sup>128</sup>; les inscriptions fermes et précises du premier archiviste de l'Etat de Vaud Pierre-Antoine Baron, que son activité officielle a conduit à porter tel complément ou tel commentaire aux volumes d'autrefois<sup>129</sup>.

Transcrire tout ce qui nous a frappé correspondrait à publier un livre entier de citations, alors que notre but était de donner une idée de la variété des informations parfois très étrangères à l'état civil que fournissent les registres paroissiaux.

En guise de conclusion, nous empruntons cette observation au pasteur Jean-David de Montet, dit Taverney, originaire de la paroisse de Corsier, à Ormont-Dessus, de 1713 à 1726: «Je n'ay pas continüé parce qu'il auroit trop fallu employer de papier, et que d'ailleurs ces remarques sont inutiles.»<sup>130</sup>

---

<sup>125</sup> Eb 70/7, pour Eclépens, 1799-1803.

<sup>126</sup> Eb 61/4, fin du registre.

<sup>127</sup> Eb 14/3 et Eb 14/4. Il signale les années et numérote les baptêmes et les mariages avec une vive encre rouge, qui semble encore toute fraîche, deux cent soixante ans après. Le pasteur Olivier est connu par les généalogies qu'il a établies, et par les classements d'archives qu'il a opérés.

<sup>128</sup> Eb 85/14.

<sup>129</sup> Par exemple dans un registre d'Aigle, Eb 3/1, avec interfoliation, et note du 12 février 1842.

<sup>130</sup> Eb 95/2, p. 80. Il s'agit de ses observations météorologiques. «Je suis parti dès Chardonne avec ma famille pour venir à Ormont Dessus», voilà ce qu'il note à la même page. Nommé en 1713, il est présenté le 7 janvier 1714 (Eb 95/2, p. 170). Après ce poste, il occupera celui de Châtillens et Oron.